



Vernissage Expo-Art 2009

La Commission scolaire des Premières-Seigneuries sélectionne des œuvres pour sa collection privée

Québec, le mercredi 6 mai 2009 – Dans le cadre d'un vernissage officiel, un jury formé d'enseignantes et d'enseignants en arts plastiques a dévoilé la vingtaine d'œuvres d'élèves du secondaire qui ont été sélectionnées pour rejoindre la collection d'art privée de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries.

Cet événement, très attendu à chaque année des jeunes artistes de la Commission scolaire, a mis en lumière des œuvres d'art variées et très originales. Au cours des derniers mois, le jury a analysé près de 400 productions soumises par les élèves des écoles secondaires de la Commission scolaire. Authenticité, qualité technique et esthétique ont notamment fait partie des critères de sélection.

Les quelque 250 œuvres de la collection privée font l'objet de prêts et d'expositions au sein des établissements de la Commission scolaire depuis 1989. De nombreux locaux et classes sont décorés d'œuvres exclusives, fruit du travail et de l'imagination des élèves.

Les œuvres d'art pourront être admirées du 7 au 21 mai, à l'école secondaire Le Sommet, à l'occasion de l'exposition « Au sommet de ton art ». Une remorque aménagée en salle d'exposition et prêtée par le Centre de formation en transport de Charlesbourg prendra ensuite la route des écoles de la Commission scolaire, pour permettre aux élèves de découvrir les œuvres.

« Par ce vernissage et de nombreux projets, nos écoles secondaires encouragent les jeunes à développer leurs talents artistiques. Toute la place est donnée aux passions des élèves dans nos milieux, ce qui les motive grandement dans leur cheminement scolaire », souligne le président de la Commission scolaire, M. Jean-Marc Laflamme.

La liste des élèves dont les œuvres ont été sélectionnées ainsi que des photos sont en pièces jointes.

- 30 -

Information :

Josée St-Hilaire, conseillère en communication
418 666-4666, poste 8444 • josee.sthilaire@csdps.qc.ca